

Législature 2021-2026

Bilan



1

Relier les espaces de vie

CONCRÉTISER UN CONCEPT DE MOBILITÉ DURABLE



✓ Apaiser le trafic dans les zones habitées

La Municipalité a fait de la réduction des nuisances sonores une priorité. Une mesure phare de la législature a été l'introduction du **30 km/h de nuit sur les tronçons les plus exposés au bruit**. D'autres mesures ont également été développées, comme la pose de revêtements phono-absorbants dans le cadre des réfections de chaussées. Plusieurs secteurs sont à l'étude afin d'apaiser le trafic en introduisant des zones 30km/h supplémentaires. La création d'une zone de rencontre sur le Quai Ami-Chessex à Territet, où la vitesse est désormais limitée à 20 km/h, permet de garantir une cohabitation harmonieuse entre les piéton-ne-s et les autres usagers de la route.

La Commune se montre également exemplaire et contribue à la diminution des nuisances sonores par l'achat de véhicules et de machines électriques. Le recours aux véhicules électriques est un critère incontournable dans les appels d'offres publics.

✓ Concilier l'activité culturelle, économique et touristique avec la qualité de vie

Les éditions 2024 et 2025 du Montreux Jazz Festival, qui ont eu lieu **«hors les murs»** en raison des travaux de rénovation du Centre de congrès (2M2C), ont assurément été des événements marquants de la législature. Leur réussite tient aussi aux mesures qui ont été prises en termes d'accueil et d'accessibilité avec un accent mis sur la mobilité douce, une amélioration des flux de circulation et une accessibilité multimodale aux sites. Ce concept a également été développé pour Montreux Noël, autre grande manifestation montreu-sienne.



✓ Faciliter la mobilité durable au quotidien

Une nette évolution de l'offre de transports publics a été développée durant la législature. En 2023, la ligne VMCV 204 est passée à une cadence d'un bus toutes les 10 minutes du lundi au vendredi. Plusieurs renforcements d'offre en soirée et le dimanche ont été mis en place, ceci également sur les lignes 205 et 206. L'amélioration des prestations de la ligne 204 a conduit à une augmentation de 38% du nombre de voyageuses et voyageurs. La récente évolution du réseau VMCV 2026 apporte à la Commune de Montreux un prolongement de la ligne 204 du P+R de Chailly à Blonay, en passant par Fontanivent et Brent. L'offre intègre également un renforcement de la ligne durant les weekends afin de répondre aux enjeux de l'augmentation significative du trafic de loisir.

Les subventions communales pour l'achat des abonnements annuels ont quant à elles été revues à la hausse afin de favoriser l'utilisation des transports en commun.



Dans la perspective de l'aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclistes et de pistes cyclables sécurisées, une étude «Voie verte» et une étude sur le réaménagement de la route cantonale RC 780 et de la Grand-Rue ont été réalisées, ainsi que le réaménagement du tronçon Maladaire-Vaudrès.

Au chapitre de la mobilité piétonne, on relèvera la revalorisation des sentiers pédestres, matérialisée notamment par des travaux réguliers de sécurisation des Gorges du Chauderon, particulièrement exposées aux dangers naturels, et la réfection du sentier du Renard.

En vue de valoriser et de compléter les liaisons piétonnières, plusieurs mesures ont été inscrites dans le Projet d'Agglomération Rivelac (PA5) dans la perspective de l'obtention d'un cofinancement fédéral.

La Commune a en outre organisé des «balades diagnostic» sur la mobilité piétonne afin d'identifier les meilleurs itinéraires, les obstacles et les aménagements souhaitables, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

En 2025, la participation au défi «Un mois sans ma voiture», organisé conjointement avec d'autres communes de la Riviera, a permis à des volontaires de renoncer à leur voiture, en bénéficiant d'un abonnement de transport public et d'un vélo électrique durant un mois.

Ces différentes démarches et engagements ont pour objectif d'instaurer progressivement de nouvelles habitudes de déplacement et permettront d'améliorer l'offre de mobilité.

2

Valoriser nos atouts

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET CULTUREL



✓ Favoriser l'accès au patrimoine bâti et naturel

Entre autres mesures, un accent a été mis sur la valorisation des activités du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Sont particulièrement à relever la collaboration avec le Parc lors de la Fête de la nature en 2023 et de la Journée du Parc en 2025, à Montreux. Dans le cadre de ce partenariat, la Commune a également accompagné l'ouverture du Buffet de la Gare des Avants qui accueille un point d'information du Parc et un espace de vente de produits du terroir. Ce lieu de rencontre permet de renforcer les liens entre la population et les hôtes de passage et favorise l'accès au patrimoine naturel de la région.

Six balades ont été organisées sur le thème de l'eau en 2025, notamment dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau. Ont également été mis en place au cours de la législature un sentier didactique sur les oiseaux, des nichoirs aux abords de la piste Vita de la Baye de Clarens ainsi que des panneaux de sensibilisation des espèces menacées en Suisse.

Un accès facilité au lac pour les personnes à mobilité réduite a été favorisé par l'installation, pour une période test, d'une cabine et d'une chaise roulante pour le sable à la plage du Pierrier. Une main courante au bas du Parc Jean-Villard-Gilles a également été installée.

Diverses actions ponctuelles ont été réalisées telles qu'un soutien logistique aux associations, la sensibilisation des privés sur les plantes invasives et la suppression d'environ 150 mètres linéaires de lauriers, remplacés par des arbustes indigènes sur le domaine public. Divers projets de biodiversité en forêt ont été menés durant la législature, notamment en faveur du tétras-lyre.

✓ Promouvoir l'héritage musical

En 2022, la Municipalité a déposé auprès du Conseil communal sa vision sur l'avenir de l'économie touristique de Montreux. Dans le prolongement de cette orientation, le plan directeur «Montreux Music Experience» (MMX) est en cours d'élaboration. Conduit en collaboration avec la Promotion économique de la région Riviera-Lavaux (Promove) et Montreux-Vevey Tourisme (MVT), ce projet stratégique vise à structurer et à promouvoir une offre culturelle annuelle cohérente et attractive, répartie sur les quatre saisons. Il intègre la notion de durabilité et la valorisation du patrimoine musical, notamment au travers de la requalification de la Grand-Rue, l'élargissement des trottoirs, l'intégration des terrasses et la végétalisation des espaces publics.

Avec le soutien de la Promove, la Municipalité a également pu finaliser le financement du projet de rénovation du 2M2C - Montreux Music & Convention Centre, et obtenir une contribution financière supplémentaire de la part du Canton et de la Loterie Romande. Ces soutiens complémentaires ont permis d'améliorer l'empreinte énergétique du bâtiment ainsi que les infrastructures culturelles.

La rénovation du 2M2C, pilier des infrastructures événementielles de Montreux, s'est accompagnée d'une refonte de la gouvernance de la société CCM SA. La Municipalité a renforcé sa représentation au sein du conseil d'administration et a élargi celui-ci aux acteurs du tourisme, tout en définissant une vision et une mission claires. Ce projet emblématique, approuvé par la population en 2020, assoit le 2M2C comme outil majeur au service du rayonnement de la destination.



✓ Populariser la culture et le patrimoine

Un soin particulier a été porté à la valorisation du patrimoine culturel et historique de Montreux. En collaboration avec le Montreux Jazz Festival, les Archives communales ont notamment développé des workshops pour faire connaître l'histoire de la musique à Montreux. Un soutien spécifique a été apporté à des manifestations emblématiques liées au patrimoine qui participent à renforcer l'identité culturelle de la région, telles que le spectacle Sorcières, qui s'est joué à guichets fermés au temple Saint Vincent, les Freddie Celebration Days, le Montreux Jazz Festival, la Fête des narcisses, ou encore les Emergences Musicales qui promeuvent les jeunes talents et dont la 4^e édition aura lieu en décembre 2026 au Caux Palace.



L'accent a également été mis sur l'encouragement de la recherche aux Archives communales

qui ont publié plus de 20'000 notices d'inventaire supplémentaires sur leur base de données en ligne, portant le nombre total des notices à 53'000. Les Archives

communales ont en outre publié deux volumes de la revue Empreintes du Temps (60 ans d'histoire montreusienne en décembre 2022 et Montreux et la musique en mai 2026). Un projet pédagogique d'histoire locale, mené en collaboration avec des enseignantes et enseignants du gymnase de Burier, a permis à plusieurs dizaines d'élèves de se familiariser avec le travail sur des sources d'archives et avec le patrimoine local.

L'adhésion de Montreux au Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), fin 2023, marque une étape déterminante. Cette reconnaissance consacre l'engagement de la Commune en faveur de la créativité, du dialogue culturel et du développement durable. Montreux participe désormais activement aux initiatives du réseau, renforçant ainsi sa visibilité, son positionnement de ville musicale et son rayonnement à l'échelle internationale.

3

Dynamiser le bien vivre ensemble

PRIVILÉGIER LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ



✓ Renforcer l'accueil de la petite enfance

Cet objectif s'est matérialisé par l'ouverture d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à Chernex et d'une garderie « La Fourmi » à Clarens. Par ailleurs, dans le cadre du projet « **Chernex Village** » dont la première pierre a été posée en juin 2025, une structure d'accueil préscolaire de 34 places verra le jour.

Au cours de la législature, un accent a également été porté sur l'amélioration des conditions des accueillantes en milieu familial (AMF), afin de valoriser cette solution qui offre une complémentarité aux structures d'accueil collectif. En outre, afin de garantir la qualité et une plus grande stabilité de l'encadrement des enfants, un certain nombre de postes de travail ont été pérennisés au sein des structures pré- et parascolaires sur l'ensemble du territoire communal.

✓ Inciter le tourisme durable sur l'ensemble du territoire

Un concept de médiation urbaine a été mis en place dans le cadre du Montreux Jazz Festival. Il permet de prévenir et d'apaiser les conflits en favorisant le dialogue avec et entre les festivalier-ère-s et en diminuant les tensions avec les riverain-e-s. Le réseau de médiatrices et médiateurs a par ailleurs également été développé dans les quartiers pour une présence quotidienne.

Dans une volonté d'aller plus loin dans ses engagements en termes de durabilité et de responsabilité, en particulier dans le cadre des grandes manifestations, la Municipalité a travaillé au renforcement de son travail en réseau, notamment grâce à la création de taskforces transversales, une meilleure communication auprès de la population, ainsi que par la mise en place de mesures d'accompagnement et d'actions coordonnées entre les divers services et partenaires impliqués.



✓ Dynamiser la vie des villages et des quartiers

Un accent a été mis sur le soutien aux activités villageoises. Des activités estivales pour les jeunes dans différents quartiers et villages sont proposées notamment par le cadre du Passeport vacances et « **ça bouge chez toi** » et grâce à une implication de la Commune dans l'organisation de certaines manifestations comme les festivités du 1^{er} août ou la Fête de la musique à Clarens.

La vie de quartier a également bénéficié de différentes mesures, comme par exemple la mise en place de trocs, de vide-dressing, de mini-ressourceries dans les déchèteries mobiles, de jardins communautaires à Tavel, des incroyables comestibles à Clarens et de moments conviviaux entre la Commune et la population lors d'événements tels que la Fête de la nature, l'opération Coup de balai ou la journée de l'eau.

La Municipalité a également décidé de la mise en place du projet participatif « **Réseau de soutien seniors** », déployé entre 2025 et 2028.



L'attractivité touristique des villages et des quartiers a également été une priorité. À relever notamment le soutien aux manifestations locales, rendu possible notamment grâce à la redistribution d'une partie de la taxe de séjour aux villages. Plusieurs projets structurants ont vu le jour, parmi lesquels la rénovation de la route de Sonloup, la mise en place de Totems signalétiques à Glion et Caux, ainsi que le soutien au projet du Manoïre. La Commune a également rationalisé le concept de parking dans les hauts de Caux, participé à une étude touristique sur les Rochers-de-Naye et soutenu le développement touristique de Glion, notamment avec la mise en valeur de l'Hôtel du Righi, en cours de réalisation par des investisseurs privés. Ces actions participent à renforcer l'équilibre entre le centre-ville et les villages, valorisant ainsi l'ensemble du territoire communal.

Avec la révision du Plan général d'affectation (PACom), la Municipalité a eu à cœur d'intégrer les besoins et aspirations de la population grâce à une démarche participative. Ainsi, plus de 700 Montreusiennes et Montreusiens ont répondu à un questionnaire en ligne portant sur leurs attentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, etc. Plusieurs ateliers participatifs ont également été menés avec des représentantes et représentants de la société civile et des associations faitières.

4

Partager la durabilité

ANCRER L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

✓ Améliorer la qualité des espaces publics

Différentes mesures ont concouru à l'amélioration de la qualité des espaces publics: la rénovation et la **sécurisation du ponton de la Place du Marché**, avec l'intégration de bornes sonores interactives en écho à «Montreux, ville de musique» ou le réaménagement et l'agrandissement de la place de jeux du Marché couvert, également sur le thème de la musique. En termes de mobilier urbain, un banc intergénérationnel a été installé à Clarens, puis déplacé à Territet, qui permet aux parents et grands-parents de s'adonner à des exercices pendant que les enfants profitent de la place de jeux. Une dizaine d'écopoints hors sol ont également été installés dans les quartiers et villages.



Un accent a également été porté sur l'apaisement des conflits dans l'espace public au travers d'une collaboration renforcée entre la Police Riviera, le travailleur social de proximité et l'entreprise de sécurité chargée d'effectuer des rondes régulières dans certains secteurs, dont la fréquence a par ailleurs été augmentée de manière ciblée là où des besoins se faisaient sentir. Une délégation municipale «Bien vivre ensemble» a été constituée, qui va à la rencontre des habitantes et habitants signalant des nuisances récurrentes dans l'espace public. La pacification de l'espace public a été également favorisée par la mise en œuvre du règlement communal sur les procédés de réclame, avec notamment l'interdiction des procédés de type «chevalets» posés sur le domaine public à même le sol à proximité des commerces, ainsi que par des projets de requalification de l'espace public avec des mesures-test comprenant entre autres la pérennisation d'un certain nombre de terrasses d'établissements publics.

La volonté de la Municipalité de développer les installations sportives en libre accès s'est par ailleurs concrétisée avec la **rénovation de la piscine de la Foge**.



✓ Protéger nos ressources naturelles

La principale mesure consiste en l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de **végétalisation urbaine**. La Commune a entre autres mis en place un entretien différencié des talus de routes, la limitation au strict nécessaire du salage des routes, la sensibilisation au thème de l'eau et l'achat de produits de nettoyage respectueux de l'environnement.



✓ Démocratiser la durabilité grâce à des démarches participatives

La Municipalité a travaillé à l'intégration des dimensions socio-éducatives, culturelles et communautaires dans un certain nombre de projets (repas communautaires, ateliers de couture, etc.). La Commune a également à cœur de développer les démarches participatives, comme elle l'a fait notamment pour le volet participatif du plan climat. À ces mesures s'ajoute la constitution de la Commission consultative pour la durabilité. Le site internet «La Fourmière» – outil interactif et participatif dont le but est de rendre visibles les dynamiques durables du territoire – a par ailleurs été retravaillé et de nouvelles fonctionnalités ont été développées.

Dans le cadre de la réorganisation du service de l'urbanisme, une attention particulière a été portée sur l'amélioration des prestations de conseil et d'orientation dans le but de guider au mieux les porteurs de projets dès l'amont de leurs démarches en lien avec la police de constructions.

Un plan directeur des écopoints a été élaboré avec une mise œuvre par opportunités et des actions de sensibilisation en faveur du tri des déchets ont été régulièrement menées.

✓ Proposer des solutions énergétiques innovantes

Dans la perspective de la réalisation du chauffage à distance, la société anonyme MontCAD (Montreux Chauffage à Distance) a été créée. La Commune de Montreux a en outre participé à l'action cantonale éco-logement, visant des baisses de consommation d'électricité et d'énergie pour la production de chaleur et d'eau potable dans les logements locatifs.

Le Plan Directeur Communal des énergies (PD-Cén) a été actualisé en 2025 afin d'assurer sa cohérence avec les nouvelles exigences et les objectifs fixés par les politiques énergétiques et climatiques aux niveaux cantonal et national.

✓ Intégrer les objectifs du développement durable dans les projets communaux

L'engagement de la Commune dans l'intégration des objectifs du développement durable de l'ONU a été reconnu par le renouvellement du label «Cité de l'énergie Gold» (2025), la certification «Ville Verte», ainsi que l'intégration au Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), en 2023.

Un accent a été mis sur la formation du personnel à l'usage des véhicules électriques et aux pratiques durables. Les collaboratrices et collaborateurs des services techniques ont également participé à divers forums et cours sur le sujet du développement durable. Des journées annuelles de sensibilisation à la durabilité pour les apprenties et apprentis ont également été mises en place.

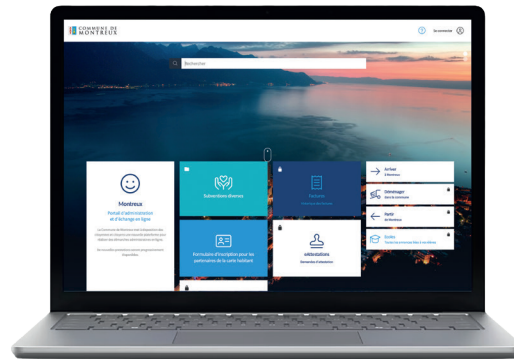
Ont été ajoutés le critère de l'électrification pour la totalité des six camions dans l'appel d'offre pour la collecte des déchets, ainsi que le critère de la consommation de CO₂ par transport dans l'appel d'offres de traitement du papier-carton.

De nombreuses actions de sensibilisation ont en outre été menées au cours de la législature, notamment: opération Coup de balai, campagne annuelle sur le littering, visites scolaires régulières de la déchèterie, organisation de l'événement «Rencontre avec la Voirie».

5

Renforcer l'administration

SERVIR LA POPULATION
GRÂCE À DES OUTILS
NUMÉRIQUES PERFORMANTS



✓ Garantir un service public efficace, bienveillant et proche de la population

Un certain nombre des démarches administratives sont accessibles sur le [guichet virtuel eAdmin](#) ou au moyen d'applications dédiées. De nouvelles prestations en ligne sont régulièrement proposées à la population. Mise en service en 2021, la plateforme compte actuellement plus de 10'000 utilisatrices et utilisateurs inscrits. Le site internet communal a quant à lui été modernisé et rafraîchi en 2024, pour un accès simplifié à l'information.

Une étape importante en termes de prestations à la population est la création de la « Carte habitant.e », qui permet à ses détentrices et détenteurs de s'identifier en qualité d'habitantes et habitants de Montreux auprès des services communaux et bénéficier de potentielles offres auprès des commerces et institutions culturelles partenaires.

Les démarches pour les prestations en lien avec l'accueil de jour des enfants et la journée continue à l'école ont été regroupées sur une seule et unique plateforme, tout comme les informations et inscriptions pour l'Espace Plein Air de la Foge et le Passeport vacances.

Dans le but de coordonner et rationaliser les tâches scolaires et parascolaires incombant à la Commune, le Bureau communal des écoles a été instauré sous sa forme actuelle en 2023. Ses principales responsabilités sont la gestion des restaurants scolaires, des APEMS, des transports scolaires, des devoirs surveillés et des activités et manifestations scolaires communales (camps, sorties culturelles et sportives, courses d'école, promotions, échanges, etc).

En matière d'infrastructures scolaires, l'entrée en force du permis de construire pour l'extension scolaire de Montreux-Est permet à la Commune d'avancer sur la réalisation de ce projet indispensable en vue d'offrir des conditions d'apprentissage et d'enseignement répondant aux critères de qualités attendus.

✓ Adapter l'administration communale à l'évolution des besoins de la population

La mise en place de processus et d'outils de gestion prévisionnelle des effectifs est en bonne voie. Une solution de gestion des ressources humaines (SIRH) permet notamment à la Municipalité de disposer d'une cartographie de l'organisation et des compétences. Dans ce contexte, l'implémentation d'un nouveau format d'entretien annuel entre le/la responsable et le/la collaborateur-riche (entretien d'« évOlution ») constitue une première étape. La création d'un poste de responsable de la formation professionnelle et continue permet également de disposer d'une ressource dédiée.

Un large catalogue de formations a été déployé durant la législature. Il concerne notamment la formation aux risques psychosociaux, la for-

mation à la prévention et à la gestion des absences, la formation des cadres au management d'équipe, la formation continue en santé et sécurité au travail (MSST), la formation à l'utilisation du logiciel Abacus (nouveau SIRH), ainsi que les formations métier, coordonnées par les services.

Sur le plan organisationnel, l'administration communale s'est restructurée afin de faire face à de nouveaux enjeux. Ont notamment été créés la cellule « accueil » active depuis le début de la crise ukrainienne, la cellule de crise communale, la commission des dangers naturels et l'office de la durabilité, avec la création d'un poste de délégué à la durabilité, de même qu'un poste de délégué à la mobilité. La restructuration de la direction Économie, culture et tourisme (ECT) en un service à part entière, intégrant la gestion du bureau des manifestations et des relations internationales, a également permis d'accroître la cohérence entre la stratégie politique communale et sa mise en œuvre opérationnelle sur le terrain. Le service de l'urbanisme s'est vu attribuer des ressources supplémentaires afin de pallier un manque d'effectif problématique au regard des enjeux en matière d'aménagement du territoire et des attentes légitimes qui y sont liées.

✓ Encourager l'esprit d'initiative, la complémentarité et le dialogue au sein de l'administration

Un diagnostic organisationnel de l'administration communale a été mené entre 2023 et 2025 afin de dresser un état des lieux du fonctionnement et de la structure communale. Les résultats ont permis de commencer à déployer des mesures concrètes en vue d'améliorer sa performance et son efficacité.

Au cours de la législature, la conférence des chefs de service est devenue le groupe de pilotage des services (GPS). Celui-ci s'est doté d'une mission, d'une vision et d'une stratégie. La Municipalité s'appuie sur le GPS pour améliorer la gouvernance de l'organisation, favoriser la transversalité et la collaboration interservices, décloisonner les directions et services et favoriser le partage d'informations.

La Municipalité a travaillé à l'atteinte de cet objectif par l'implémentation d'une culture de management inspirant, collaboratif et soutenant, notamment grâce à la formation des cadres.

L'approbation en octobre 2025 par le Conseil communal d'un crédit de CHF 7.9 mio pour le déploiement de la gouvernance digitale au sein de l'administration communale constitue une avancée notable dans la mise à disposition d'un environnement de travail moderne et efficient.

Afin de favoriser la conciliation entre la vie professionnelle et privée, le télétravail s'est développé dans les secteurs d'activité qui s'y prêtent, sur une base conventionnelle. Dans le même sens, le temps partiel est encouragé et favorisé. Ces aménagements du temps de travail contribuent favorablement à l'attractivité de la Commune de Montreux en tant qu'employeur.

Enfin, depuis quelques années, chaque membre du personnel communal peut s'adresser de manière confidentielle, discrète et gratuite à une personne de confiance en entreprise pour toute question liée à son environnement professionnel ou privé.

✓ Veiller à une gestion rigoureuse des finances communales

Durant cette législature, les finances communales ont été planifiées avec prudence, tenant compte de la réalité financière de la Commune. Cet exercice s'est avéré particulièrement exigeant, compte tenu de la difficulté de prévoir l'évolution des recettes liées à la conjoncture. Une certaine stabilité s'est également concrétisée par le maintien du taux d'imposition à 65% durant toute la législature.

Crédit photos

- p. 01 Commune de Montreux
- p. 02 Christian Brun
Lou Barthelemy
- p. 03 Montreux Riviera
- p. 04 Céline Michel
- p. 05 Lou Barthelemy
Commune de Montreux
- p. 06 Fondation Eben-Hézer
Emilie Gafner
- p. 07 Commune de Montreux
- p. 08 Giampaolo Lombardi
Commune de Montreux
- p. 09 Commune de Montreux
- p. 10 Commune de Montreux
- p. 12 Lou Barthelemy

